

Ces avocats qui, défendant les indéfendables, nous poussent à exercer une justice populaire

écrit par Louise Langlois | 16 février 2018



Ces avocats qui défendent les islamistes en France

De Maître Eric Dupont-Moretti, en passant par Frank Berton, Xavier Nogueras ou Marie-Pompei Cullin, longue est la liste des avocats qui acceptent de défendre les islamistes qui ont endeillé la France. Une liste qui risque de s'allonger les années à venir face à la montée du terrorisme islamique dans notre pays et partout en Europe.

Nommés commis d'office, ces brillants avocats qui volent au secours des terroristes sont rémunérés par les contribuables français, leurs honoraires pouvant s'avérer élevés au vue de la complexité et de la longueur de la procédure. La tenue de ces procès liés au terrorisme est également très coûteuse pour la justice française qui mobilise une partie importante de ses effectifs pour la préparation et le déroulé de ces audiences.

En 2017, afin de traiter les nombreux dossiers relatifs aux récents attentats islamiques perpétrés en France, le concours des greffiers organisé par le Ministère de la Justice offrait

trois fois plus de postes à pourvoir aux candidats que les années précédentes.

Les prévenus qui ont participé, directement ou indirectement, en qualité de complices, aux attaques meurtrières qui ont ensanglanté la France bénéficient du soutien d'avocats prestigieux, authentiques stars du Barreau, qui parviennent à transformer une salle d'audience en véritable arène populaire. Ainsi, lors de la plaidoirie d'Eric Dupont-Moretti au procès du frère de Mohamed Merah en octobre 2017, tous les jeunes élèves avocats étaient présents dans l'enceinte du tribunal pour écouter leur maître. Un procès qui s'est transformé rapidement en une grande messe égocentrique et narcissique autour de la personnalité d'Eric Dupont-Moretti.

Les plaidoyers et prises de position ouvertement « islamophiles » de ces ténors du Barreau sont immédiatement relayés par les médias accentuant ainsi le sentiment de colère et d'indignation des familles de victimes et des citoyens français. C'est ainsi que Maître Xavier Nogueras, avocat de Jawad Bendaoud, a publiquement affirmé dans les couloirs du Palais de Justice de Paris, devant les caméras de BFM TV, que toute menace ou violence qui serait proférée à l'encontre de son client ferait immédiatement l'objet d'un dépôt de plainte.

Quant à Maître Marie-Pompei Cullin, seconde avocate de Jawad Bendaoud, elle se réjouit que son client soit sorti de prison et ait pu rejoindre sa famille. Concernant les empreintes de Jawad Bendaoud retrouvées sur un explosif, Maître Marie-Pompei Cullin affirme que l'ADN est une preuve très incertaine et que ce n'était pas l'élément qui importait dans le présent procès. Cette avocate exprime clairement sa satisfaction à l'annonce du verdict relaxant Jawad Bendaoud en rappelant que cette décision est une marque de l'indépendance de notre justice et du bon fonctionnement des institutions démocratiques françaises.

Enfin, il faut rappeler qu'il y a quelques mois, sur l'antenne de France Inter, **Eric Dupont-Moretti avait ouvertement innocenté le frère de Mohamed Mérah** et pris la défense de sa mère considérée à ses yeux comme une femme meurtrie face à la dérive de tous ses enfants. Eric Dupont-Moretti avait également rappelé que ce qui différencie une société barbare d'un état de droit, c'est la justice.

Or, en prenant la défense de ces islamistes, au détriment des victimes assassinées, tous ces avocats renommés et corrompus replacent la barbarie au cœur même de notre démocratie.

Face au mépris de tout ce système judiciaire totalement déconnecté de la réalité, il y a aujourd'hui une rupture de confiance et un discrédit qui s'installe progressivement en France face à nos institutions judiciaires. **Une justice considérée comme laxiste envers les criminels mais qui n'hésite pas à punir sévèrement tous les patriotes, qu'il s'agisse des identitaires, des résistants ou du simple citoyen qui dépose une oreille de cochon devant une mosquée.**

Or, si la justice d'Etat n'est plus en mesure de défendre l'équité aux yeux des hommes, c'est la justice privée qui pourrait prendre le relais. Et ce jour-là, nombreux seront ceux qui devront rendre des comptes devant la société. Ni les islamistes remis en liberté, ni les avocats et les juges qui ont permis cette remise en liberté ne seront épargnés par la vindicte populaire.

Si vous souhaitez manifester, poliment et courtoisement,

voire mécontentement suite à la relaxe de Jawad Bendaoud, nous vous communiquons ci-dessous, les coordonnées des deux avocats qui ont plaidé en sa faveur:

1) Maître Xavier NOGUERAS :

Xavier NOGUERAS Tél.: 0171181551 10 AVENUE DE L OPERA 75001
PARIS mail : nogueras@hotmail.fr

2) Maître Marie-Pompéi CULLIN :

Marie-Pompéi CULLIN

Tél.: 0621793854 27 RUE DUMONT D URVILLE 75116 PARIS mail :
mpc@mpc-avocats.fr